



# FONDATEURS PHILANTHROPIQUES ET MONDIALISATION : QUELS DÉFIS POUR CE SIÈCLE ?

BENOÎT CHERVALIER\*

Les origines de la philanthropie sont très anciennes. Deux grandes formes se sont distinguées. La première correspond à la bienfaisance et trouve ses racines dans le modèle grec et romain de soutien aux arts et à l'éducation. On peut citer à cet égard l'Académie de Platon ou le soutien légendaire de Mécène aux poètes dans les premiers temps de l'Empire romain. La seconde tire ses origines des religions et vise en premier lieu à atténuer les souffrances des pauvres.

Avant les fondations, avant les États, historiquement, ce sont en effet les religions qui ont constitué le socle de la philanthropie comme le relève Simon Scott<sup>1</sup>.

Toutes les grandes religions du monde invitent en effet leurs fidèles à faire des dons aux œuvres caritatives, à lutter contre la souffrance et la pauvreté. Le judaïsme prévoit la pratique

de la dîme qui consiste à consacrer un dixième de ses revenus à des dons caritatifs. L'un des cinq piliers de l'Islam impose aux Musulmans de donner 2,5 % de leur revenu annuel et de leur fortune aux œuvres de bienfaisance ; par ailleurs les premiers grands hôpitaux ont été fondés par les chefs musulmans qui, au Moyen-Âge, dirigeaient Bagdad, Le Caire et Damas<sup>2</sup>. La chrétienté et les textes sacrés de l'hindouisme prônent quant à eux la charité.

Aujourd'hui, philanthropie et mondialisation sont étroitement corrélées. La philanthropie individuelle s'est développée avec l'essor des économies et la constitution de fortunes personnelles assises sur le développement industriel de leurs fondateurs. Ainsi, John Rockefeller, Andrew Carnegie, Charles Stewart Mott ont ouvert une nouvelle ère : les philanthropes industriels.

\* Chef de l'unité d'évaluation des activités de développement à la Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Dès lors, le développement de la philanthropie va se trouver étroitement lié au développement des richesses, des réussites individuelles et de l'essor du commerce mondial. Si le nombre de fondations doit continuer à croître et leurs actions internationales se diversifier, la question de la légitimité domestique de l'intervention extérieure des fondations risque de se poser de manière plus accrue dans les pays développés en même temps qu'apparaîtra une nouvelle philanthropie dans les pays émergents.

## LES FONDATIONS PHILANTHROPIQUES

Les fondations philanthropiques, essentiellement américaines, ont assis leur expansion sur l'accroissement mondial des richesses et se sont mises à développer des actions à l'international.

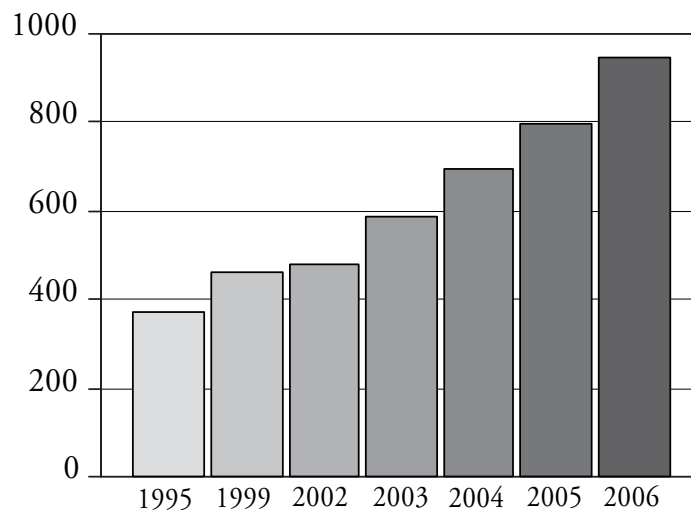
Le commerce international est à l'origine de l'expansion du nombre des fondations philanthropiques et des volumes financiers engagés.

Si le commerce international a crû de manière significative entre 1963 et 1973 (8,9 % en moyenne annuelle), cette hausse s'est ralentie entre 1973 et 1983 (3% en moyenne annuelle) pour s'accélérer depuis. Ainsi, entre 1980-1989, les échanges commerciaux ont crû de 54 %, entre 1990 et 1999, de 86 % et la courbe de croissance s'élève déjà à 57 % pour la période 2000-2006<sup>3</sup>.

Cette accélération des échanges internationaux s'est accompagnée d'une croissance des grandes fortunes de la planète, dans les pays occidentaux mais aussi - ce qui est nouveau - dans les pays émergents.

Ainsi, le nombre des grandes fortunes financières privées a presque doublé ces dix dernières années, passant de 4,5 millions de personnes en 1996 à 8,7 millions en 2006. Le patri-

**Nombre de milliardaires**  
(1995-2006)





moine financier a été également multiplié par deux durant cette période passant de 16 600 à 33 300 milliards de dollars, soit une progression de 8 % par an. En 2005, le club des millionnaires s'est accru de 500 000 personnes après une hausse de 600 000 en 2004. De la même manière, les très grandes fortunes disposant de plus de 30 millions de dollars sont environ 85 400 dans le monde et leur nombre a progressé de 10,2 %.

Les milliardaires ne sont pas en reste. Au contraire puisque leur croissance est plus forte que celle des millionnaires ! Selon le classement annuel du magazine américain Forbes paru le 9 mars 2007, on a compté 946 milliardaires en 2006 contre 793 en 2005, soit une hausse de 35 %. Leur nombre a quasiment triplé depuis 1995 (374 milliardaires) et cette hausse s'accélère depuis 2002.

Encore plus intéressante, l'origine géographique des nouveaux entrants confirme le poids grandissant des puissances émergentes. Ainsi, 13 milliardaires indiens s'ajoutent à la liste rejoignant 23 autres de leurs compatriotes. La Chine (avec Hong Kong) n'est pas en reste puisqu'elle compte désormais 41 milliardaires. Ainsi, le Japon est relégué à la 3<sup>ème</sup> place des pays asiatiques (il compte 24 milliardaires). La Russie ajoute 19 nouveaux membres (53 milliardaires talonnant ainsi l'Allemagne qui compte 55 milliardaires) pour une fortune totale de 282 milliards de dollars. Le Brésil compte désormais 19 milliardaires dépassant ainsi la France qui en compte 15. Les États-Unis continuent d'occuper la 1<sup>ère</sup> place avec 415 milliardaires (soit 44 de plus que l'année dernière).

Il est aussi intéressant de noter que si environ un tiers d'entre eux le sont sur la base d'un héritage, deux tiers le sont devenus sur la base de leur réussite personnelle.

Le nombre des grandes fortunes dans le monde s'est ainsi substantiellement développé et devrait continuer à progresser de 6 % par an d'ici 2010 d'après la 10<sup>ème</sup> édition du « World Wealth report<sup>4</sup> ». Ce scénario est relativement prudent au regard des taux de croissance constatés ces dernières années.

Si le nombre de riches et encore plus de très riches s'est ainsi considérablement accru, cela constitue donc autant de philanthropes en devenir. L'augmentation des richesses aboutit en général à l'accroissement des générosités. Richesse et générosité semblent donc aller de pair.

### « L'hyperpuissance » des fondations américaines dans le paysage philanthropique mondial

La philanthropie inscrit son action dans la durée. À cet égard, la dotation en capital joue un rôle primordial. La plupart des fondations américaines ont recours à « *l'endowment* », c'est-à-dire à une dotation initiale que son fondateur apporte et qui est placée dans des produits financiers sûrs permettant d'assurer un budget annuel constant. La dotation constitue alors un trésor de guerre permettant d'inscrire son action sur le long terme en faisant fi des aléas conjoncturels ou des résultats de l'entreprise. Par ailleurs, cette dotation permet également d'asseoir l'indépendance d'une fondation en lui

procurant ainsi une meilleure notoriété. Toutefois, il faut également souligner que le versement d'une dotation permet également de bénéficier du levier fiscal puisqu'elle aboutit à une exonération de l'imposition sur les bénéfices à laquelle une entreprise est normalement assujettie.

Le rôle des fondations philanthropiques américaines est nécessairement singulier. Les États-Unis sont le pays qui compte le plus de milliardaires (66 % du total mondial), le plus de fondations (près de 76 000 en 2005) et dégage des volumes financiers considérables (32,4 milliards de dollars en 2004)<sup>5</sup>. Environ 1200 consacrent une partie de leurs fonds à des actions internationales. La part allouée par les fondations américaines aux programmes internationaux s'est régulièrement accrue depuis 1998, passant de 1,5 Md \$ à 3,8 Mds en 2005 selon le Foundation Center<sup>6</sup>.

La philanthropie américaine connaît aujourd'hui une importante évolution qui se traduit par une augmentation significative de ses contributions internationales et un intérêt croissant pour les questions globales. Comme Joseph Zimet la qualifie, « la philanthropie américaine est en pleine mutation et constitue l'émergence d'une force globale dans la mondialisation »<sup>7</sup>.

Une diffusion globale de la philanthropie comme « discipline vertueuse » se dessine alors. La philanthropie entend également poursuivre cet effort initié par la philanthropie américaine pour diffuser plus largement la philanthropie dans le monde.

Les fondations américaines ont donc un agenda pour les années à venir : l'engagement en faveur de la réduction

des inégalités, la promotion d'une ouverture commerciale bénéfique à tous, la lutte contre les grandes pandémies, la protection de l'environnement, le soutien à l'émergence d'une gouvernance plus démocratique et l'appui à la société civile en ce sens. Elles peuvent donc constituer une force globale dans la mondialisation d'après son auteur.

Il semble que ces perspectives iront en s'accroissant. En effet, d'après une étude du Social Welfare Research Institute (SWRI) de Boston College, les transferts de richesse pour la philanthropie américaine devraient connaître une augmentation substantielle dans les 50 prochaines années pour atteindre 6 000 milliards de dollars d'ici 2052. En considérant le même ratio de dépense obligatoire fixé par les autorités américaines à 5 %, 300 Mds \$ seraient ainsi disponibles pour la philanthropie américaine. Aujourd'hui, environ 10 % des contributions vont à des programmes internationaux ; autrement dit, 30 Mds \$ par an seraient consacrés à des programmes internationaux correspondant ainsi à une hausse annuelle ininterrompue d'un peu plus de 4,5 % par an pendant 45 ans.

### LA QUESTION DE LA LÉGITIMITÉ DOMESTIQUE DE L'INTERVENTION EXTÉRIÈRE DES FONDATIONS

Pour autant, la question de la légitimité domestique de l'intervention



extérieure des fondations risque de se poser de manière plus accrue dans les pays développés, en même temps qu'apparaîtra une nouvelle philanthropie dans les pays émergents.

### L'action internationale des fondations n'est jamais acquise

Il peut être en effet difficile pour une fondation de justifier ses actions internationales à partir du moment où des difficultés domestiques en matière de santé, en matière d'éducation notamment demeurent. Dans ces conditions, le contrat social sera de plus en plus difficile à tenir avec un risque de non-tolérance d'aider autrui à partir du moment où les besoins domestiques deviendront plus visibles. Le syndrome Katrina aux États-Unis en est l'illustration. Beaucoup d'Américains ont critiqué l'action des fondations en faveur de l'extérieur alors que les besoins en Louisiane demeurent colossaux. La vulnérabilité d'un pays a toujours comme conséquence de favoriser les réflexes isolationnistes ou tout du moins individuels. Dès lors, l'accroissement des projets internationaux est lié à la manière dont les pays riches vont gérer « leur contrat social » et comment les chocs exogènes, montrant à un moment donné une faiblesse domestique, seront traités.

Par ailleurs, le législateur pourrait être tenté d'influer sur les fondations estimant que le levier fiscal, dont bénéficient les fondations, mérite de rendre des comptes au citoyen qui consent indirectement ses avantages. Ce risque qui existe au niveau domestique

(demande de plus de transparence et de redevabilité) pourrait s'accroître si l'action internationale des fondations, notamment dans les pays émergents est jaugée en fonction du degré de développement de la Chine, de l'Inde, du Brésil ou du Mexique avec un risque de confusion entre pays émergents qui deviennent de moins en moins émergents et de plus en plus compétiteurs et des pays toujours pauvres et fragiles, notamment en Afrique subsaharienne. Toute période de repli sur soi ou de retour à une forme de protectionnisme pourrait ainsi fragiliser l'expansion internationale des fondations philanthropiques.

### Quelle place pour l'Europe ?

Dans ce secteur, la place de l'Europe est à mi-chemin. En remontant aux origines, les États européens ont commencé à mettre en œuvre leurs premières lois sociales à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et les ont développées durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Contrairement aux États-Unis, où la carence publique nécessitait une réponse privée, les besoins européens privés ont donc été plus limités. Toutefois, le paysage philanthropique européen demeure diversifié.

Considérant que l'Allemagne est le pays européen qui compte le plus de milliardaires d'après Forbes (55 selon le classement en 2006), les fondations y connaissent donc une certaine prospérité. À côté des plus connues (les fondations Robert Bosch, Bertelsmann, Deutsche Bank, Volkswagen pour ne citer qu'elles), l'Allemagne compte environ 11 500 fondations contre

environ 1000 pour la France<sup>8</sup>; si elles ne rivalisent pas avec leurs consœurs américaines, leurs budgets souvent d'une dizaine de millions d'euros n'en demeurent pas moins significatifs. Par ailleurs, des raisons historiques, culturelles ou politiques (les fondations les plus actives et les plus nombreuses se retrouvent souvent dans des pays où l'organisation de l'État est fédérale ou que la société civile y occupe une position traditionnellement forte) peuvent aussi expliquer l'hétérogénéité du paysage philanthropique européen. Pour aider à mieux cerner le paysage des fondations européennes, un « Centre européen des fondations » (EFC) a été créé en 1989 par 7 grandes fondations européennes pour favoriser l'émergence d'un réseau européen des fondations et d'un partenariat entre des fondations extra-européennes désireuses de nouer des liens avec les fondations européennes. Elle compte aujourd'hui plus de 200 membres.

Si le nombre de milliardaires européens doit connaître une croissance mesurée sur les 20 prochaines années, la demande sociale et le besoin d'identification du salarié devraient en revanche s'accroître en Europe.

En effet, l'accroissement du rôle des fondations répond également à une dimension plus sociologique, voire sociétale du monde de l'entreprise. La demande collective de responsabilité sociale s'accroît au sein des sociétés modernes en même temps que le besoin d'identification et de reconnaissance individuelle se renforce. Le salarié aura sans doute de plus en plus envie et besoin de savoir pour quoi il travaille, quel message porte son entreprise et quelle image sa société

véhicule. L'existence d'un vecteur philanthropique constitue sans aucun doute un élément d'identité, de fierté, et donc de cohésion au sein de l'entreprise. Cela est d'autant plus vrai que la société est importante et que ses activités l'amènent à dépasser ses frontières nationales.

Le secteur philanthropique français connaît également de profondes mutations. À l'origine, l'on retrouve le ministre de la culture, André Malraux, qui en 1965 décida d'envoyer aux États-Unis l'un de ses conseillers, Michel Pomey, pour y étudier la situation des fondations. Impressionné par la vitalité des fondations américaines, il proposa plusieurs mesures destinées à promouvoir la philanthropie en France. La clef de sa stratégie était la création d'une grande fondation qui jouerait le rôle d'aiguillon ainsi que d'intermédiaire entre l'État et les institutions philanthropiques privées. Il mobilisa 15 millions de francs auprès d'institutions financières françaises pour instituer en 1969 la Fondation de France. À l'instar des autres fondations, elles se consacrent essentiellement aux problèmes intérieurs<sup>9</sup>. Si initialement, le nombre de fondations en France est modeste, leur nombre croît régulièrement et leurs actions ne cessent de se renforcer<sup>10</sup>.

La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, ouvrant droit à une réduction d'impôt de 60 % des dons à hauteur de 5 % du chiffre d'affaire, a permis d'accompagner le dynamisme du secteur philanthropique français. Selon l'Admical (Association pour la promotion du mécénat d'entreprise), 55 % des entreprises en France ont





bénéficié d'une réduction d'impôt liée à leurs dons.

### Le réveil des pays émergents

Toutefois, le vrai choc philanthropique des prochaines années devrait avoir lieu dans les pays émergents. Si certaines fondations existent déjà depuis plusieurs années à l'instar par exemple de la Ayala Foundation (créée dans les années 60 aux Philippines), la mondialisation est en train de bouleverser également le paysage du monde philanthropique. Si les fortunes émanant des pays émergents se multiplient, cela signifie que demain, de plus en plus de philanthropes indiens, chinois, russes, brésiliens, sud-africains seront à même de créer leurs propres fondations en menant des activités dans le domaine de l'éducation, la santé ou l'environnement. À l'instar de ce que l'Europe a connu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et les États-Unis au début du XX<sup>ème</sup>, le maintien d'inégalités sociales ou sanitaires criantes pourrait contraindre, ou tout du moins fortement inciter, les grosses fortunes à investir dans la stabilité et le développement de leurs pays, et ce d'autant plus que la réponse publique ne sera pas nécessairement globale et immédiate. Ainsi, il est fort possible par exemple que Mittal devienne d'ici peu le Bill Gates indien donnant ainsi un autre visage à la philanthropie mondiale.

Cela étant dit, les fondations américaines devraient continuer à occuper

une place primordiale dans le paysage philanthropique mondial. Comme le note Jacques Attali dans son dernier ouvrage<sup>11</sup>, il est probable que le centre économique mondial d'ici 2025 reste la Californie. Ainsi, de nouveaux philanthropes devraient émerger dans cette région du monde (qui en est déjà riche), de Google à Ebay (notons que les fondateurs de Google<sup>12</sup> ont rejoint le cercle fermé des milliardaires en 2003 pour être aujourd'hui à la 26<sup>ème</sup> place des hommes les plus riches de la planète), créant des fondations visant à lutter contre la fracture numérique ou en faveur de l'éducation. Les activités philanthropiques de ce type de dirigeants de multinationales - à l'instar de Microsoft - devraient naturellement consacrer une partie de ses programmes vers des projets internationaux dans la mesure où leurs activités sont essentiellement globalisées.

Dès lors, la philanthropie de demain devrait adopter le visage de Janus : d'une part, elle devrait apparaître et se renforcer dans des régions jusque-là faiblement dotées, renforçant ainsi son attachement et son action nationale, d'autre part, elle devrait de plus en plus se mondialiser étant donné l'évolution de plus en plus globale et transversale de ses activités, notamment en matière de santé ou d'environnement. En se mondialisant, la philanthropie poursuivra ainsi la vision de John D. Rockefeller qui estimait que la vocation d'une fondation et au premier rang la sienne devait avant tout « promouvoir le bien-être de l'humanité partout dans le monde ».

*NOTES*

1. Fondations philanthropiques et coopération pour le développement, OCDE, tir à part des dossiers du CAD 2003, volume 4 n° 3.
2. Cet impôt, ou zakat, ne s'applique qu'à partir d'un certain niveau de revenu, appelé nisab, exprimé autrefois en unités de métaux précieux et correspondant approximativement à 1000\$ par an. Les biens essentiels comme le logement et le mobilier ne sont pas pris en compte.
3. Source : OMC ([www.wto.org](http://www.wto.org)).
4. Étude de Cap Gemini et de Merrill Lynch. Elle couvre 68 pays totalisant 98 % du PIB mondial et 99% de la capitalisation boursière mondiale. Par richesse, on entend le patrimoine financier net des individus disposant de plus de 1 million de dollars hors résidence principale.
5. Document de travail publié au Council on Foreign Relations ([www.cfr.org/issue/40/nongovernmental\\_organizations.html](http://www.cfr.org/issue/40/nongovernmental_organizations.html)) « American Philanthropic foundations emerging actors of globalization and pillars of the transatlantic dialog ». B. Chervalier (The German Marshall Fund of the US - J. Zimet, Agence Française de Développement), juillet 2006.
6. Foundation Center, « International Grantmaking V, an update on US foundations trends », 2006
7. Papier de discussion « *les fondations philanthropiques américaines peuvent-elles jouer un rôle significatif dans le paysage de l'aide au développement au XXI<sup>ème</sup> siècle ?* » présenté lors de l'atelier de travail de la Conférence ABCDE de la Banque mondiale, relatif à l'avenir des fondations philanthropiques dans l'aide au développement. Tokyo, 30 mai 2006. Participants : Benoît Chervalier, Eleonor Fink, Viktoria Garitchorena, Yamamoto Tadashi, Joseph Zimet.
8. Source Fondation de France, [www.fdf.org](http://www.fdf.org)
9. Selon la Fondation de France, 24% des projets sont consacrés aux solidarités, 18 % à la culture, 14 % à la santé et 12% à l'éducation
10. La Fondation de France recense 571 fondations sous son égide en 2005, soit 40 % du nombre total des fondations recensées en France. Depuis 2004, le nombre de fondation s'accroît significativement au rythme d'une vingtaine par an.
11. Jacques Attali, Une brève histoire de l'avenir, Fayard, 2006.
12. Serge Brin et Larry Page, 26<sup>ème</sup> place ont chacun une fortune estimée à 16,6 Mds de dollars.